Rédaction de conventions et autres écrits en médiation

GPM
Groupement Pro Médiation

FORMATION CONTINUE

Dates de la formation:	30 sept. et 1er oct. 2024
Nombre d'apprenants:	min.12 - max. 16
Lieu de la formation:	Lausanne

Rue des Vieux-Grenadiers 8
1205 Genève
022 552 44 04
info@mediations.ch - **www.mediations.ch**



Contenu

L'utilisation croissante de « l'outil médiation » en guise de mode de résolution des conflits implique que les médiateur.ice.s, en particulier celles et ceux qui exercent dans le champ familial, sont de plus en plus sollicités pour la rédaction de divers actes à soumettre aux autorités.

Accords de Médiation, Mesures Protectrices, Convention de séparation, Convention et Requête de divorce, … Comment les rédiger ? Quelles sont leurs spécificités ? Où et à qui les adresser ?…

Au-delà du fait que le/la médiateur.ice n'investit pas une posture de conseil juridique en processus, il/elle doit néanmoins, a minima être sensibilisé.e au droit de la famille et à ses évolutions, au mieux le maîtriser, et ce afin de garantir davantage de sécurité au sein du cadre dans lequel se déroule les échanges.

Par conséquent, loin de nous l'envie de vous convertir en juristes aguerri.e.s. Il s'agit plutôt de vous donner les clés pour une meilleure appréhension de ces textes, dans l'optique de vous autonomiser et de vous permettre une optimisation de votre collaboration avec les différent-e-s intervenant-e-s au sein de vos situations (juges, avocat.e.s, assistants sociaux, etc.).

Objectifs

- Se sensibiliser aux différents types de documents et à leurs particularités
- Envisager de rédiger seul.e
- Optimiser l'interaction avec les acteurs.ice.s direct.e.s et indirect.e.s
- Sécuriser votre posture
- Valoriser votre pratique

Destinataires

Médiateur.ice.s FSM, ASMF, ou au bénéfice d'une formation initiale à la médiation de 200h minimum.

Nombre de participants

Minimum 12 ; maximum 16

Dates et horaires

Lundi 30 septembre et mardi 1er octobre 2024
9h00-12h30/14h00-17h30

Lieu

Le Cazard
Rue Pré-du-Marché 15
1004 Lausanne

Formateur



Xavier Mormont Schreiber
Médiateur FSM, praticien dans le champ familial, assermenté civil & pénal – Juriste – Auditeur d'enfants – Superviseur FSM.

Attestation de participation

Une attestation conforme aux exigences FSM sera remise aux participants selon les heures de présences réalisées*.

*Conformément aux conditions énoncées au point *V. Formation continue /Assurance de qualité* des *Lignes directrices pour les formations/qualifications dans le domaine de la médiation*

Coût de la formation

CHF 580 pour les non-membres du GPM
CHF 530 pour les membres du GPM

Un déjeuner pour le groupe (optionnel), selon tarif à confirmer, sera proposé pour permettre de poursuivre les échanges avec le formateur. Les modalités exactes seront communiquées à l'inscription.

Conditions de désistement

Tout désistement de candidat retenu doit être annoncé par écrit au GPM, ainsi que par e-mail à l'adresse *info@mediations.ch*. Un montant de CHF 50 sera retenu pour le traitement administratif du dossier.
En cas de désistement après le **13 septembre 2024**, et quels qu'en soient les motifs, la totalité des frais d'écolage sera retenue ou exigée.

Renseignements

GPM
Groupement Pro Médiation

Groupement Pro Médiation
Rue des Vieux-Grenadiers 8 - 1205 Genève
Tél. : 022 534 90 44
www.mediations.ch
info@mediations.ch

Bulletin d'inscription

« Rédaction de conventions et autres écrits en médiation »

Je m'inscris aux deux journées de formations prévues les 30 septembre et 1er octobre 2024.

À retourner avant le **13 septembre 2024** au plus tard au GPM, Rue des Vieux-Grenadiers 8 - 1205 Genève ou à info@mediations.ch.

Nom		Prénom	
Organisation		Fonction	
Adresse			
NPA & Localité			
Email (indispensable)			
Tél fixe		Tél portable	

❑ Je suis membre du GPM.

❑ Je désire devenir membre du GPM, veuillez m'envoyer un bulletin d'adhésion.

❑ J'ai pris connaissance des conditions de désistement et je les accepte.

Lieu et date		Signature	